



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

exportations

Question écrite n° 40944

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre du commerce extérieur sur l'évolution des échanges commerciaux entre la France et l'Afghanistan depuis l'année 2000. Il souhaiterait connaître, pour cette période l'évolution de ces échanges et les principaux secteurs concernés par les exportations et les importations entre nos deux pays afin d'en apprécier l'évolution.

Texte de la réponse

Au cours des dix dernières années, les échanges commerciaux franco-afghans ont été volatiles et sont toujours restés limités. La France a systématiquement dégagé un net excédent vis-à-vis de l'Afghanistan du fait de la faiblesse de leurs exportations (hors produits de la drogue). Nos échanges ont fortement ralenti depuis le début de l'année 2013. Cette caractéristique n'est pas propre à la France et s'explique, en grande partie, par la baisse de la croissance du fait du départ des troupes et l'approche de la transition (post 2014). Au cours des dix dernières années, les échanges commerciaux franco-afghans ont ainsi évolué entre 25,3 et 53,4 M€ entre 2003 et 2012 ;

Echanges commerciaux franco-afghans depuis 2003 (en M€)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Exportations	29,3	42,0	24,7	37,4	46,9	30,5	51,0	45,7	43,9	44,6
Importations	1,8	1,2	0,6	0,9	1,9	1,3	2,4	1,5	3,9	3,9
Balance commerciale	27,5	40,8	24,1	36,6	45,0	29,2	48,6	44,2	40,0	40,7
Total des échanges	31,1	43,2	25,3	38,3	48,8	31,9	53,4	47,2	47,8	48,5

Sources : Douanes françaises

Les relations sont très déséquilibrées au bénéfice de la France ; l'essentiel des échanges est en effet constitué d'exportations françaises vers l'Afghanistan. Au cours des dix dernières années, les exportations françaises, qui représentent plus de 95 % des échanges avec l'Afghanistan, ont été plus volatiles, variant entre 24,7 M€ et 51,0 M€ selon les années. La répartition infra-sectorielle est toutefois plutôt stable : la France exporte surtout des équipements mécaniques et électriques (34 % des exportations en 2012 soit, 15,1 M€), des produits des industries agroalimentaires (29 % en 2012 soit, 13,0 M€) et du matériel de transport (16 % soit, 7,1 M€). Entre 2003 et 2012, les importations françaises en provenance de l'Afghanistan ont oscillé entre 0,6 M€ et 3,9 M€ seulement, représentant en moyenne moins de 5 % des échanges entre nos deux pays. En 2012, elles étaient notamment constituées d'équipements mécaniques et électriques (27 % du total soit, 1 M€ sur 3,9 M€) et de produits agricoles (21 % du total soit, 0,8 M€). Au cours des dix dernières années, la France a donc systématiquement dégagé un excédent vis-à-vis de l'Afghanistan qui en 2012, s'est établi à 48,5 M€. Plus

conjoncturellement, depuis le début de l'année 2013, nos échanges ont tendance à fortement ralentir. Les statistiques des douanes françaises, font apparaître un recul de 44,1 % à 22,4 M€ de nos échanges au cours des neuf premiers mois de l'année 2013 par rapport au neuf premiers mois 2011. Il est en partie lié à la chute de la croissance suite au départ des troupes occidentales. Ainsi, nos exportations de produits agroalimentaires, qui alimentaient la base militaire, se sont-elles considérablement réduites : sur les neuf premiers mois de l'année, elles ont atteint près de 3 M€ seulement contre 12,4 M€ un an plus tôt, soit un recul de plus de 76 %. C'est ce poste d'exportations qui a le plus défavorablement pesé sur nos échanges en 2013. Nos exportations subissent également l'effet de la « conjoncture » morose dans le secteur de la construction en Afghanistan. Les mises en chantiers reculent en Afghanistan, ce qui se traduit par une moindre demande en équipements mécaniques et électriques : nos exportations de ce type de produits ont accusé un repli de plus de la moitié en un an, passant à près de 6 M€ au cours des neuf premiers mois de l'année contre 13 M€ un an plus tôt. Avec des importations qui progressent encore légèrement (+ 9 % à 3,2 M€), notre excédent commercial s'est réduit de plus de la moitié en un an : il s'établit à 15 M€ entre janvier et septembre 2013 contre 33,3 M€ un an plus tôt.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40944

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11165

Réponse publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13237